

SCRIPTA

Numéro Scripta : 6278

Auteur(s) : Guillaume II du Pont-de-l'Arche, Lisieux (évêque)

Bénéficiaire(s) : Geoffroy, Lisieux (doyen chapitre cathédral)

Genre d'acte : lettre

Authenticité : non suspect

Datation : 1224, 8 novembre

Action juridique : autre

Langue du texte : latin

Analyse

Guillaume [du Pont-de-l'Arche], évêque de Lisieux, fait savoir à G(eoffroi), doyen, et au chapitre de Lisieux qu'il a concédé aux moines de Saint-Pierre de Préaux dix livres tournois à percevoir chaque année sur l'église de Selles et sept autres, sur l'église Saint-Germain de Pont-Audemer en plus de ce qu'ils y percevaient.

Tableau de la tradition

Éditions principales

a. Rouet Dominique, *Le cartulaire de l'abbaye bénédictine de Saint-Pierre-de-Préaux (1034-1227)*, Paris, Éditions du CTHS (Collection de documents inédits sur l'Histoire de France, section d'Histoire et de Philologie des civilisations médiévales ; série in-8°, 34), 2005, n° B175, p. 406.

Texte établi d'après a

Willelmus, divina permissione Lexoviensis episcopus, dilectis in Christo filiis, G(aufrido), decano, et capitulo Lexoviensi, salutem et benedictionem. Noveritis quod nos concessimus abbati Sancti Petri Pratellensis et conventui decem libras turonensium in ecclesia Beate Marie de Sellis annuatim percipiendas et septem libras turonensium in ecclesia Sancti Germani de Ponte Audomari propter hoc quod ibidem habebant accipiendas. Valet. Datum anno Domini M° CC° XX° quarto, die veneris post Omnium Sanctorum.